



52^{ème} session du Conseil des droits de l'homme

Point 4 de l'ordre du jour

Dialogue interactif sur la mise à jour orale du Haut-Commissaire sur la situation des droits de l'homme au Venezuela

Genève, le 21 mars 2023

Déclaration de la Suisse

Monsieur le Président,

La Suisse remercie le Haut-Commissaire pour son compte rendu oral.

La Suisse reconnaît certains progrès réalisés par le Venezuela pour améliorer la situation tels que la diminution des exécutions extrajudiciaires et des allégations de torture. Nous encourageons les autorités à poursuivre sur cette voie pour améliorer concrètement la situation des droits de l'homme qui demeure préoccupante.

Devant cette assemblée, la Suisse a condamné à plusieurs reprises les restrictions de l'espace civique imposées par les autorités. Nous sommes particulièrement inquiets du projet de loi sur les ONG, qui réduirait encore plus la marge de manœuvre déjà tenue de la société civile.

En vue des élections présidentielles de 2024, nous demandons aux autorités de garantir un processus électoral juste et significatif, conforme aux droits de l'homme, y compris pour l'organisation des primaires de l'opposition, sur la base des recommandations du rapport de la mission d'observation électorale de l'Union européenne de novembre 2021.

Enfin, pour répondre adéquatement aux besoins humanitaires de la population, nous appelons le gouvernement à créer des statistiques fiables.

Monsieur le Haut-Commissaire,

Après votre rencontre avec le Président Maduro lors de votre visite au Venezuela en janvier 2023, le Président a exprimé publiquement sa volonté d'améliorer le système judiciaire. Avez-vous depuis observé la mise sur pied de mesures concrètes dans ce domaine ?

Je vous remercie.